

Madame, Monsieur,

Les soins apportés aux animaux génèrent des déchets. Aucune filière d'élimination organisée n'était proposée aux éleveurs. Saisi de ce problème, le GDS a conçu l'organisation de la collecte et de l'élimination de ces déchets.

Cette action est ouverte à tous les éleveurs volontaires du département. La plaquette ci-jointe vous détaille les modalités organisationnelles de l'opération.

Les éleveurs intéressés doivent nous renvoyer l'engagement ci-dessous dûment complété.

*Restant à votre disposition pour tout complément d'information,
Nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur**, nos salutations distinguées.*

*Le Président
Michel VARNUSSON*

Je soussigné (dénomination exacte) :
détenteur du cheptel (N ° de cheptel) : 55
à (adresse complète).....
55
a pour Vétérinaire

- **déclare être intéressé par l'action "tri et collecte des déchets sanitaires d'élevage"**
- **demande par le présent engagement à pouvoir bénéficier du "couple container"**
- **demande par le présent engagement à pouvoir bénéficier du support de fixation mural**
- **accepte de participer au coût de l'opération et reconnais avoir été informé des tarifs appliqués.**

	<i>Tarif adhérent</i>	<i>Majoration non adhérent GDS</i>
Couple container	17 €	5 €
Support mural	18 €	24 €

La prestation sera facturée par le LVD 55 ultérieurement.

Ne pas joindre le règlement à l'engagement.

Fait à :

le :

Signature de l'éleveur

A compter de la date d'engagement dans la démarche, prévoir un délai de 10 jours avant de venir enlever le couple container et le support mural chez votre vétérinaire.

Groupement de Défense Sanitaire de Meuse

Maison de l'agriculture • CS 55400 • 55108 VERDUN Cedex

tél : 03 29 83 30 31 • fax : 03 29 83 30 81 • courriel : gds55@gds55.com